



Clôture des enchères de radiocommunication: de bonnes conditions pour l'extension du réseau mobile de Swisscom

Swisscom a pris part avec succès à la vente aux enchères des fréquences de téléphonie mobile: s'adjugeant tous les blocs de fréquences qu'elle souhaitait. Swisscom disposera ainsi pour son réseau mobile d'un spectre largement doublé par rapport à aujourd'hui.. Swisscom paiera environ CHF 360 millions pour les fréquences qu'elle a obtenues.

La mise aux enchères a été une réussite pour Swisscom, qui a réussi à s'attribuer le spectre de fréquences pour l'exploitation du réseau mobile dans tous les blocs de fréquences préférentiels. La nouvelle concession de radiocommunication octroyée par la ComCom sera valable jusqu'à fin 2028.

Au vu de cette situation, Swisscom considère que le prix d'adjudication de environ CHF 360 millions dont elle doit s'acquitter est juste, et qu'il s'agit d'un investissement nécessaire pour garantir l'avenir à long terme du réseau mobile. Ces dépenses pourront être financées dans le cadre fixé et n'auront aucune influence sur la politique en matière de dividende. Le prix d'adjudication n'est pas inscrit aux dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2012.

Grâce aux nouvelles fréquences acquises, Swisscom va pouvoir continuer de développer son réseau mobile, classé à plusieurs reprises numéro 1 dans le cadre des tests du magazine Connect, et satisfaire à la demande de sa clientèle, aujourd'hui et demain.

Utilisation neutre sur le plan technologique des fréquences

Les nouvelles concessions appliquent le principe de la neutralité technologique: les différentes technologies mobiles (actuellement GSM, UMTS et LTE) peuvent être utilisées dans toutes les plages du spectre, pour une exploitation optimale. Dans le cadre des enchères, Swisscom a obtenu les droits d'utilisation pour les bandes de fréquence suivantes:

- bande des 800 MHz: 2x10 MHz
- bande des 900 MHz: 2x15 MHz
- bande des 1800 MHz: 2x30 MHz
- bande des 2100 MHz: 2x30 MHz
- bande des 2600 MHz: 2x20 MHz plus 45 MHz

Swisscom est ainsi parvenue à acquérir 42 % des bandes de fréquences disponibles pour la téléphonie mobile.



swisscom

Communiqué de
presse

Les fréquences plus basses se prêtent mieux à la couverture d'un large périmètre, par exemple à la campagne, tandis que les fréquences plus élevées sont plus adaptées pour les grands centres urbains.

Mise aux enchères de toutes les fréquences de radiocommunication

Sur mandat de la Commission fédérale de la communication (ComCom), l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a mis aux enchères tous les blocs de fréquences à disposition pour la téléphonie mobile. La procédure a duré du 6 février au 22 février 2012; y ont participé, outre Swisscom, les opérateurs mobiles Orange et Sunrise. Les bandes de fréquences suivantes ont été adjugées: 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz. Pour l'ensemble des blocs de fréquences adjugés, l'Etat a obtenu 996 millions de francs des enchérisseurs.

Berne, le 23 février 2012